



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 139 – 1^{er} trimestre 2009

Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse du contexte international et européen</i>	5
<i>2. Les actifs et les passifs financiers en Guyane</i>	5
<i>3. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	9
<i>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	10
<i>Les avoirs des ménages</i>	11
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	12
<i>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	13
<i>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	13
<i>L'endettement des ménages</i>	14
<i>L'endettement des entreprises</i>	15
<i>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	16
<i>6. Risques sectoriels</i>	17
<i>7. Rappel des taux</i>	19
<i>7.1 Taux réglementés</i>	19
<i>7.2 Evolution des principaux taux de marché</i>	19
<i>7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	19
<i>7.4 Taux de l'usure</i>	19
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	20
<i>8.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	20
<i>8.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	20

Méthodologie

1) Les établissements de crédit locaux et non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Ainsi, par exemple, l'Agence française de développement ou la CASDEN disposent effectivement d'un guichet sur place mais ne fournissent pas de bilan ou de compte de résultat local.

2) L'enquête de conjoncture

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

3) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations privées, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

4) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux puis les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (locaux et non installés localement).

Les principaux établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia –

Crédit local de France, l'Agence française de développement (AFD), la Casden, Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") et les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières").

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et entrepreneurs individuels essentiellement), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance, les fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

5) Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée était la suivante :

Secteurs	Codes NAF 60 (nomenclature INSEE)
<i>Primaire</i>	<i>01 à 05</i>
<i>Industrie</i>	<i>10 à 37</i>
<i>Eau/Energie</i>	<i>40 à 41</i>
<i>BTP</i>	<i>45</i>
<i>Commerce</i>	<i>50 à 52</i>
<i>Transport</i>	<i>60 à 63</i>
<i>Activités immobilières</i>	<i>70</i>
<i>Services (hors immobilier)</i>	<i>55, 64, 71 à 74 et 90 à 93</i>
<i>Services financiers</i>	<i>65 à 67</i>
<i>Education</i>	<i>80</i>
<i>Santé, action sociale</i>	<i>85</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>75, 91 et 92</i>
<i>Divers</i>	<i>00 et 95 à 99</i>

A partir du 1^{er} trimestre 2008, la répartition sectorielle est déclinée selon la nouvelle nomenclature NAF2008.

¹ à compter du mois de janvier 2006.

1- Synthèse du contexte international et européen

Dans le contexte actuel de crise économique et financière, les actions entreprises par les Etats des principales puissances économiques mondiales semblent prendre un nouveau tournant. Alors que des plans de relance ont été annoncés successivement depuis la fin de l'année 2008, la coordination internationale en matière de gestion de la crise se renforce et se précise.

Ainsi, le sommet du G20 qui s'est tenu à Londres le 2 avril 2009 s'est achevé en jetant les bases d'un accord visant à sortir les économies de la crise par une amélioration de la régulation des systèmes financiers et la restauration de la confiance. Outre la création d'un Conseil de stabilité financière, qui assurera la supervision et la régulation financière, les membres du G20 ont décidé de renforcer les moyens alloués aux institutions financières internationales pour un montant total de 1.100 milliards de dollars. Le Fonds Monétaire International s'inscrit au centre de ce dispositif en bénéficiant du triplement de ses ressources (750 milliards de dollars). Son capital augmente de 250 milliards de dollars sous la forme de Droits de tirages spéciaux (DTS) et il obtient officiellement un mandat pour surveiller les économies mondiales, en collaboration avec le Conseil de stabilité financière.

En termes de politique monétaire, les banques centrales ont poursuivi le mouvement de détente monétaire. Alors que le taux directeur de la FED se situe depuis décembre 2008 dans une fourchette comprise entre 0 et 0,25 %, la BCE a baissé à sept reprises son principal taux pour le fixer à 1 % depuis le 13 mai 2009. Face à l'ampleur de la crise et au faible niveau atteint par les taux directeurs, les banques centrales se sont engagées progressivement vers des mesures moins traditionnelles que la simple fixation de taux directeurs pour injecter des liquidités à travers les marchés financiers. Ainsi, la FED a annoncé en mars 2009 le rachat de 300 milliards de bons du Trésor américains, qui succède à sa précédente décision d'achat d'obligations liées à des crédits immobiliers. De son côté, la BCE a d'ores et déjà allongé la durée de ses prêts aux banques commerciales jusqu'à 12 mois et s'apprête à racheter des obligations sécurisées adossées à des créances hypothécaires ou au secteur public pour un montant de 60 milliards d'euros.

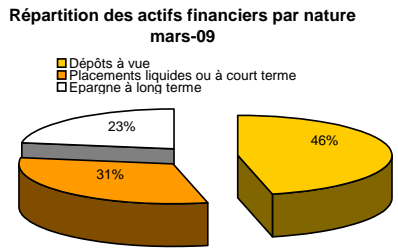
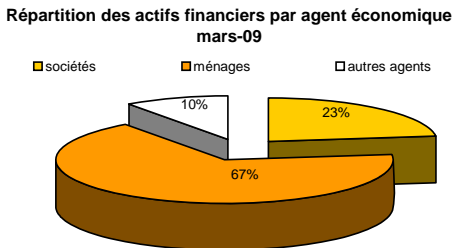
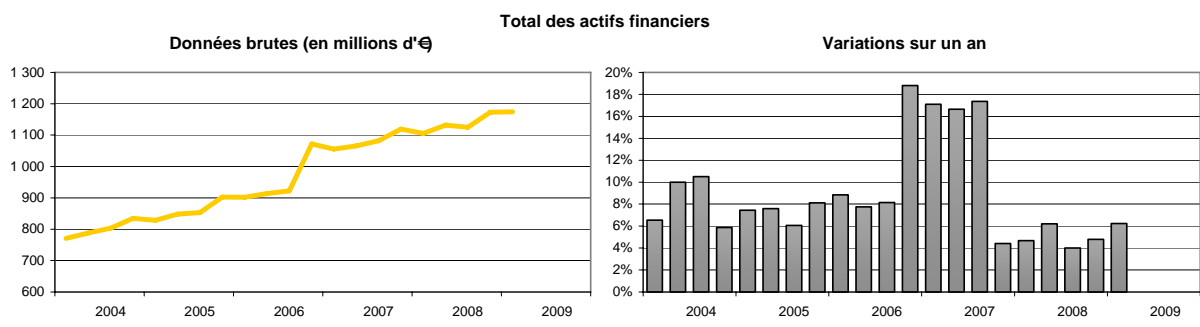
Sur la base d'indicateurs laissant espérer que le point bas de la crise est passé, les indices boursiers ont enregistré un net rebond à partir de mars 2009. De la même façon, le cours du pétrole affiche une nette reprise depuis le début de l'année 2009 tout comme le taux de change euro dollar qui est remonté au-dessus de 1,40.

2- Les actifs et les passifs financiers en Guyane

Nota Bene : A compter du 4^{ème} trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des contrats d'assurance-vie s'est enrichie de données provenant d'un établissement de la place qui n'étaient pas recensées jusqu'à présent. L'analyse des variations est effectuée à périmètre constant.

Les actifs financiers stagnent au 1^{er} trimestre 2009.

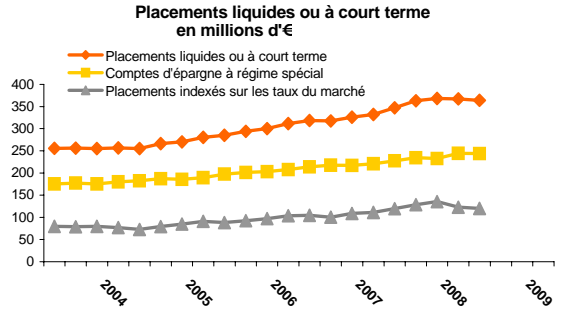
Au 31 mars 2009, l'encours global des **actifs financiers** recensés en Guyane s'est élevé à 1 174,3 millions d'€ et affiche une faible progression trimestrielle de 0,1 % (+ 6,2 % en rythme annuel). Selon le solde d'opinions des dirigeants des établissements de crédit, la collecte de dépôts s'inscrirait en baisse aux deuxième et troisième trimestres.



Composant 46 % du total des actifs financiers, les **dépôts à vue** sont en recul au premier trimestre (- 1,2 %, + 10,8 % sur un an) pour s'établir à 546,0 millions d'€ au 1^{er} trimestre 2009. Cette tendance est le résultat d'une baisse trimestrielle des dépôts à vue de tous les agents économiques : les ménages (- 1,8 %), les autres agents (- 0,9 %) et les sociétés (- 0,5 %).

Le fléchissement des placements liquides à court terme ...

A fin mars 2009, les **placements liquides ou à court terme** s'élèvent à 363,9 millions d'€ (- 0,9 % et + 4,9 % sur un an), ils représentent 31 % du total des actifs financiers. L'orientation des **comptes d'épargne à régime spécial** reste positive en glissement annuel (+ 7,2 %) alors qu'elle passe en variation négative sur le trimestre (- 0,9 %). De même, les **placements indexés sur les taux du marché monétaire** tendent à s'infléchir (- 2,1 % sur le trimestre).



Concernant les comptes d'épargne à régime spécial, la croissance des livrets A et bleus (+ 13,1 % sur un an, + 2,8 % sur le trimestre), ainsi que celle des livrets ordinaires (+ 10,8 % sur un an, + 4,2 % sur le trimestre) compensent la diminution des autres catégories de produits (livrets d'épargne populaire et livrets jeunes).

L'évolution des **placements indexés sur les taux du marché** provient de la dégradation de l'encours des dépôts à terme (- 6,4 % sur le trimestre) alors que les OPCVM monétaires ne progressent que faiblement (+ 3,2 %).

... est compensé par la progression de l'épargne à long terme.

Les **placements à long terme** collectés par les établissements de crédit enregistrent une progression de 4,4 % en glissement trimestriel et s'établissent à 264,4 millions d'€, soit 23 % du total des actifs financiers. Les ménages, principaux détenteurs de ce type d'épargne (98 % du total), pèsent fortement sur l'évolution observée avec un rythme de croissance trimestriel en hausse

de 4,7 %. Cette situation est particulièrement liée à la nette progression trimestrielle de l'encours des contrats d'assurance-vie (+ 11,3 %), les plans d'épargne logement poursuivant leur baisse depuis le changement de la fiscalité intervenu en 2006 (- 1,3 % sur le trimestre). En revanche, la chute des marchés financiers, affecte les portefeuilles de valeurs mobilières, l'encours des OPCVM non monétaires diminuant de 15,3 % sur le trimestre (24,9 % sur un an).

L'encours de l'ensemble des établissements se stabilise à 2,1 milliards d'euros au début de l'année 2009.

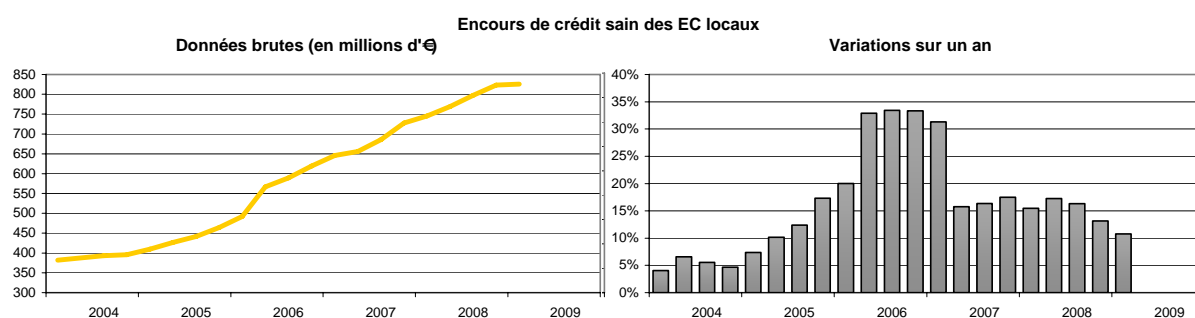
Au 31 mars 2009, le total des passifs financiers des différents agents économiques guyanais auprès de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit à 2 075,1 millions d'€, en hausse de 10,1 % sur un an (- 0,4 % sur le trimestre). L'encours sain est en stagnation sur le trimestre (- 0,1 %).

La croissance des concours en faveur des entreprises ralenti (+ 0,2 % contre +3,9 % le trimestre précédent), alors que les concours en faveur des ménages maintiennent un rythme plus élevé de progression (+ 1,4 % contre +2 % le trimestre précédent). Les entreprises, avec un total de 1 084,7 millions d'€, demeurent les principales bénéficiaires des concours octroyés dans le département (55 % du total). Les concours octroyés aux collectivités locales sont relativement stables après la forte croissance observée au 4^{ème} trimestre 2008 (en liaison avec le plan de restructuration financière des collectivités). Il s'établissent à 301,6 millions d'€ à fin mars 2009 (- 0,8 % sur le trimestre).

Au 1^{er} trimestre 2009, les établissements installés hors du département enregistrent une croissance des concours bancaires supérieure à celle des établissements bancaires locaux (+ 11,1 % contre + 8,9 %) sur un an.

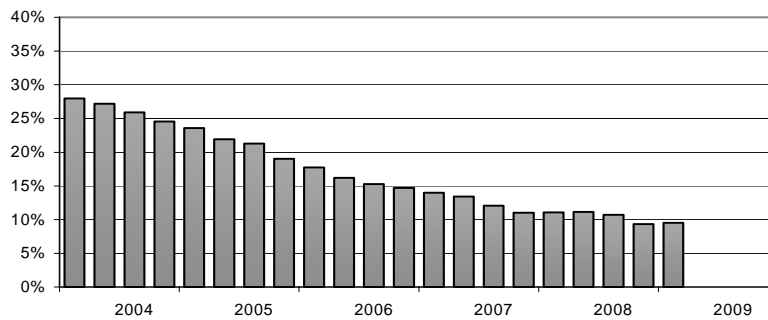
Nota Bene : A compter du 2nd trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des passifs financiers inclut les données provenant du recensement d'une nouvelle société financière de la place (les données des tableaux et des graphiques intègrent ce nouvel établissement).

L'encours total de crédits des établissements de crédit locaux atteint 912,9 millions d'€, + 8,9 % sur un an et + 0,5 % au 1^{er} trimestre 2009 ...

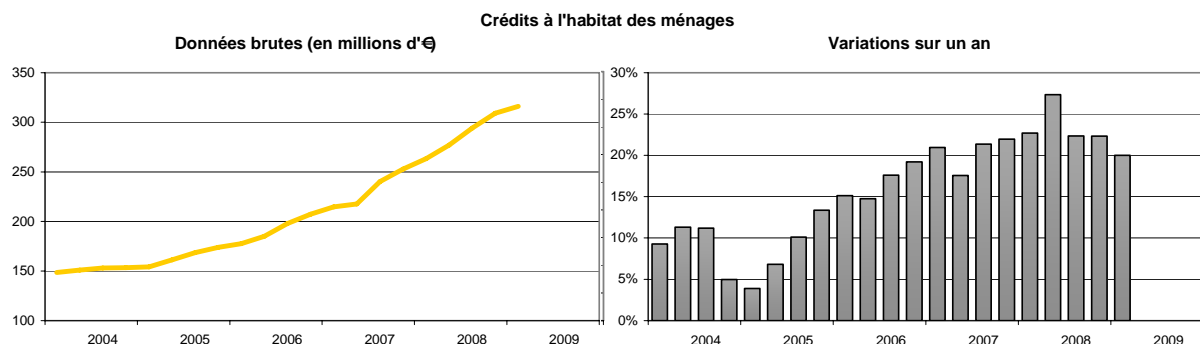


L'encours sain des crédits consentis par les établissements locaux s'établit à 825,8 millions d'€ au 31 mars 2009. Il s'inscrit en hausse en glissement annuel (+ 10,8 %), malgré la très faible augmentation enregistrée sur le trimestre (+ 0,3 %). **L'encours brut total** progresse de 0,5 % sur le trimestre, en raison de l'accroissement des créances douteuses brutes (+ 2,5 %). Le taux de créances douteuses (9,5 %) progresse de 0,2 point sur un trimestre mais reste en repli sur un an (- 1,5 point).

Taux de créances douteuses



L'endettement des ménages progresse toujours à un rythme soutenu sur un an (+ 12,7 %, + 1,3 % sur le trimestre), atteignant 470,3 millions d'€. Les crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages (67 % de l'encours), continuent de soutenir la production (+ 20,0 % sur un an, + 2,2 % au 1^{er} trimestre 2009), s'établissant à 316,2 millions d'€. L'encours des crédits à la consommation reste atone à + 0,2 % sur un an (+ 0,8 % sur le trimestre) pour atteindre un encours de 153,4 millions d'€. Cet encours est très dépendant du marché automobile qui reste encore mal orienté en ce début d'année 2009. Les ménages renforcent ainsi leur position de principaux bénéficiaires des établissements de crédit locaux (57 % du total des encours sains et +1,0 point sur un an).



L'encours de crédit consentis aux entreprises par les établissements locaux s'inscrit en repli par rapport au trimestre précédent (- 0,3 %), atteignant 334,5 millions d'€ à fin mars 2009. L'investissement, première composante du financement bancaire des entreprises, enregistre une progression trimestrielle de 2,5 % (+ 10,8 % sur un an), continuant de soutenir la production. Ces concours sont constitués à hauteur de 150,7 millions d'€ de crédits d'équipement (+ 2,4 % sur le trimestre) et de 17,7 millions d'€ de crédit-bail (+ 3,4 %). L'encours des crédits d'exploitation accuse un repli pour la première fois depuis 2007 (- 1,1 % sur un an et - 6,9 % sur le trimestre) et s'établit à 89,2 millions d'€. L'encours des comptes ordinaires débiteurs diminue de 12,7 %, de même que les créances commerciales (- 10,1 %) à 7,6 millions d'€. L'encours sain des entreprises représente ainsi 40,5 % du total de l'encours sain (- 0,7 point sur un an).

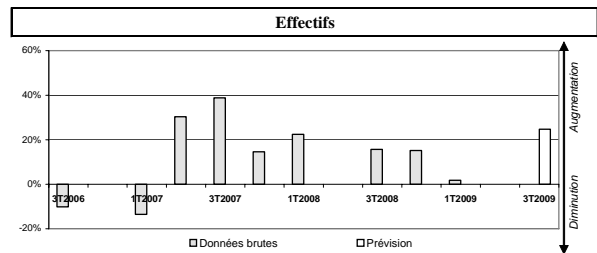
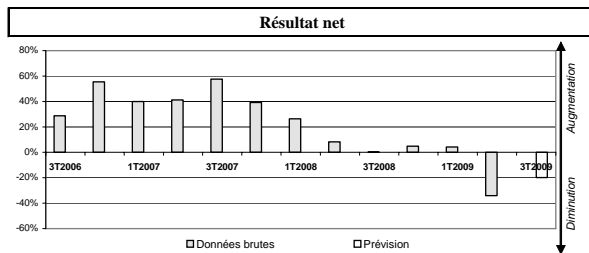
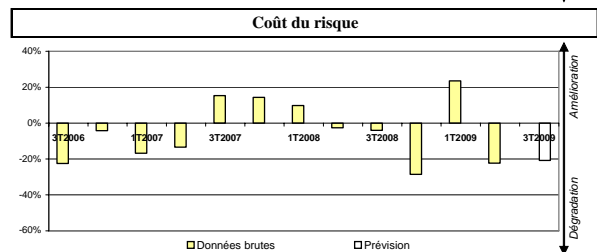
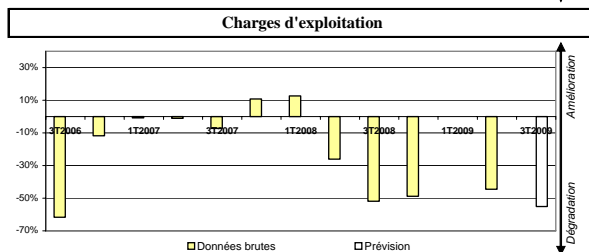
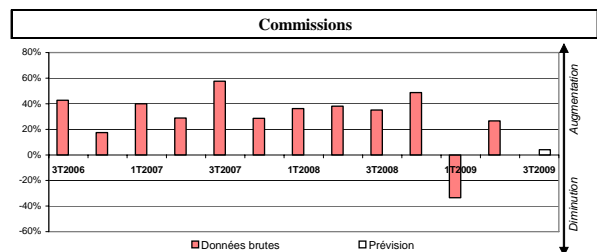
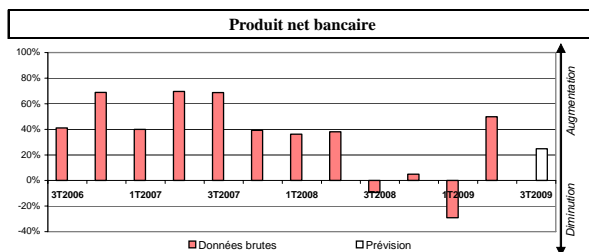
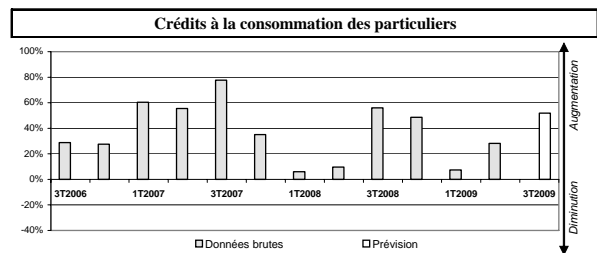
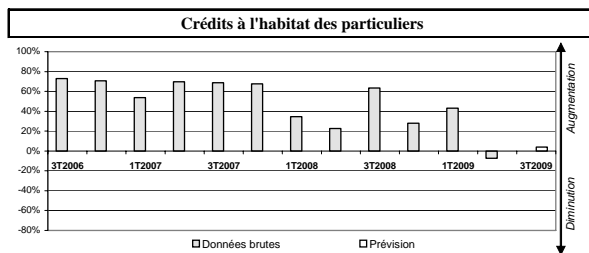
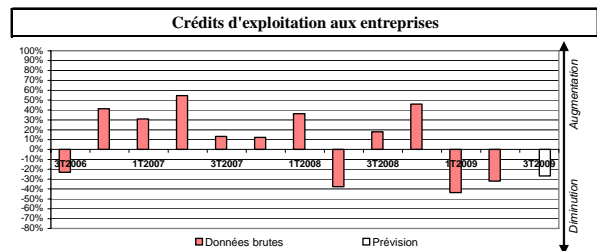
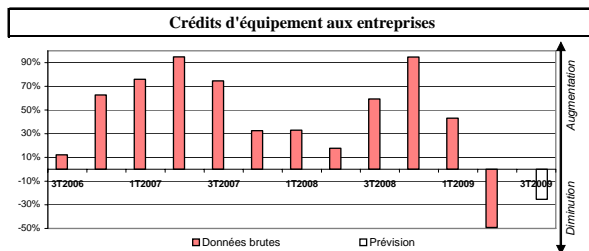
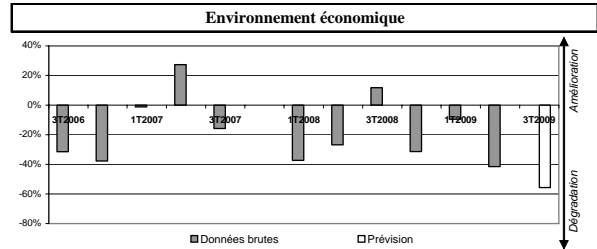
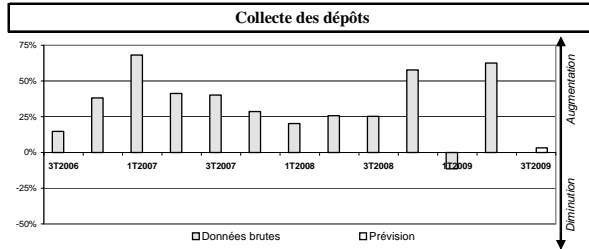
Selon l'enquête menée auprès des dirigeants des établissements de crédit, le marché du crédit aux entreprises enregistrerait au second trimestre 2009, une dégradation à la fois des crédits d'équipement mais également des crédits d'exploitation. Une légère reprise est anticipée au troisième trimestre 2009, mais le solde d'opinions conserve une orientation négative. S'agissant de la clientèle des ménages, le marché du crédit à l'habitat régresserait légèrement au second trimestre, mais l'opinion sur les crédits à la consommation s'inscrit à la hausse ce trimestre, selon les dirigeants des établissements bancaires. Les anticipations pour le troisième trimestre 2009 sont nettement plus favorables pour le crédit à la consommation que pour le crédit à l'habitat.

Les résultats bancaires se dégraderaient nettement au second trimestre 2009, selon les dirigeants des établissements de crédit.

L'opinion des dirigeants des établissements bancaires relative au produit net bancaire repasse en terrain positif au second trimestre 2009, avec une nette amélioration du commissionnement. En revanche, avec un coût du risque en dégradation et des charges d'exploitation en augmentation, les opinions font ainsi état d'un résultat net en diminution au second trimestre 2009.

3- L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

Solides d'opinions des dirigeants

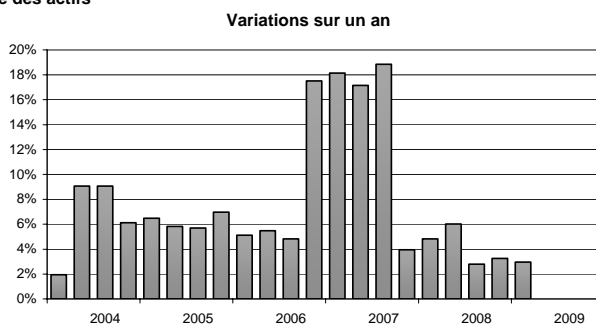
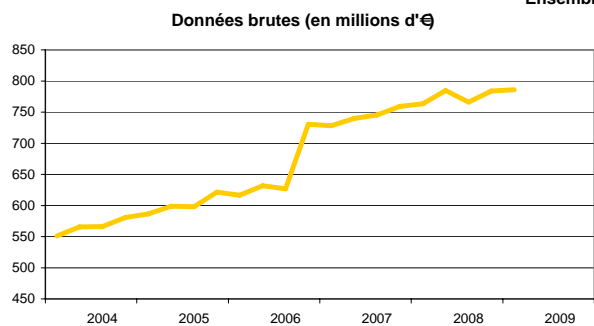


4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

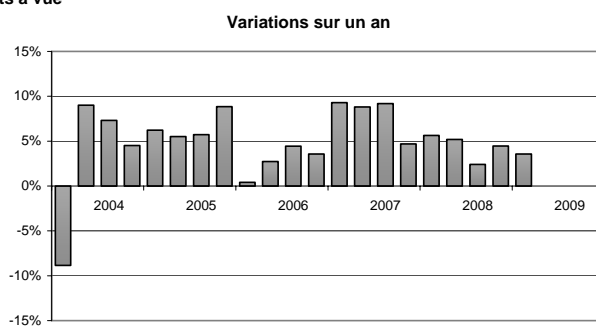
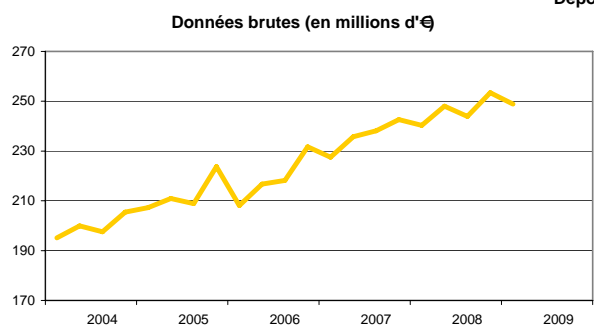
	Montants en millions									Variations	
	mars-04	mars-05	mars-06	mars-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	1 an	1 trim.
Sociétés	160,5	178,1	199,0	228,7	231,8	242,4	248,0	270,5	269,5	16,2%	-0,4%
Dépôts à vue	115,8	134,5	153,2	173,5	165,1	172,3	173,0	205,5	204,5	23,8%	-0,5%
Placements liquides ou à court terme	34,0	31,5	37,4	46,5	62,4	65,3	70,9	61,8	62,7	0,4%	1,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,3	0,4	0,6	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	-14,2%	3,7%
Placements indexés sur les taux de marché	33,6	31,1	36,9	46,1	62,1	65,0	70,5	61,5	62,4	0,5%	1,4%
(dt) comptes à terme	20,0	18,6	21,7	25,0	25,2	26,1	27,8	27,9	27,3	8,5%	-2,3%
(dt) OPCVM monétaires	11,5	11,9	14,0	17,4	28,2	31,4	34,6	32,1	33,7	19,4%	4,8%
(dt) certificats de dépôt	2,0	0,5	1,2	3,7	8,7	7,4	8,1	1,4	1,4	-83,9%	0,0%
Epargne à long terme	10,7	12,1	8,4	8,7	4,3	4,8	4,1	3,3	2,3	-45,3%	-28,4%
(dt) OPCVM non monétaires	10,4	11,6	7,9	8,3	3,8	4,4	3,7	3,0	2,0	-49,2%	-33,9%
Ménages	550,9	586,6	616,6	728,4	763,5	784,8	766,1	783,9	786,1	3,0%	0,3%
Dépôts à vue	195,2	207,3	208,1	227,5	240,3	248,1	243,9	253,4	248,8	3,6%	-1,8%
Placements liquides ou à court terme	204,2	210,4	233,1	252,1	263,7	275,1	271,3	282,1	277,3	5,1%	-1,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	171,7	178,5	192,3	207,3	221,6	227,9	225,8	237,9	235,3	6,2%	-1,1%
Livrets ordinaires	43,1	43,1	48,4	53,2	56,4	58,7	57,6	60,7	63,0	11,7%	3,8%
Livrets A et bleus	86,4	88,3	91,7	99,8	107,8	110,4	110,4	117,7	119,0	10,4%	1,1%
Livrets jeunes	0,7	1,4	4,2	4,2	4,4	4,6	4,5	4,7	2,6	-40,8%	-44,2%
Livrets d'épargne populaire	13,5	15,1	15,1	15,7	16,0	16,4	16,0	15,9	10,9	-32,3%	-31,8%
LDD	6,4	6,8	7,4	9,1	12,0	12,7	12,9	14,0	14,5	20,6%	3,2%
Comptes d'épargne logement	21,5	23,8	25,4	25,3	25,0	25,2	24,5	24,8	25,3	1,3%	1,8%
Placements indexés sur les taux de marché	32,4	31,9	40,9	44,8	42,1	47,2	45,5	44,2	42,0	-0,2%	-5,0%
(dt) Comptes créditeurs à terme	22,6	21,7	28,6	29,2	27,8	31,9	30,6	31,3	27,9	0,2%	-11,0%
(dt) Bons de caisse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
(dt) OPCVM monétaires	9,7	10,0	12,2	15,5	14,3	15,3	14,9	12,9	14,1	-1,1%	9,9%
Epargne à long terme	151,5	168,9	175,3	248,7	259,5	261,7	250,9	248,3	260,0	0,2%	4,7%
Plans d'épargne logement	84,0	88,6	88,6	84,2	79,4	78,3	77,0	78,1	76,8	-3,3%	-1,7%
Plans d'épargne populaire	10,9	10,3	9,7	7,8	7,0	6,8	6,8	6,7	6,5	-7,5%	-3,1%
Autres comptes d'épargne	0,3	0,3	0,3	1,2	1,8	1,5	0,9	1,1	1,2	-34,4%	3,7%
Portefeuille-titre	6,9	7,7	11,2	12,9	11,4	11,3	12,1	11,0	11,3	-0,9%	2,8%
OPCVM non-monétaires	18,0	17,3	18,8	19,0	19,1	18,3	17,9	17,4	15,2	-20,7%	-12,9%
Contrats d'assurance-vie	31,5	44,7	46,8	123,7	140,7	145,5	136,2	133,9	149,1	5,9%	11,3%
Autres agents	59,7	63,7	86,1	98,9	110,0	104,9	111,2	118,6	118,6	7,9%	0,1%
Dépôts à vue	41,5	50,1	70,3	77,2	87,3	80,4	83,5	93,5	92,7	6,2%	-0,9%
Placements liquides ou à court terme	17,4	13,4	14,7	19,8	20,8	22,7	26,0	23,3	24,0	15,2%	2,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	3,5	3,6	4,3	6,0	5,4	6,2	6,4	6,2	8,1	ns	ns
Placements indexés sur les taux de marché	13,9	9,8	10,3	13,8	15,4	16,5	19,6	17,1	15,9	2,7%	-7,2%
(dt) Comptes créditeurs à terme	7,5	6,7	6,7	6,6	6,2	6,7	7,7	7,5	7,3	19,1%	-2,2%
Epargne à long terme	0,8	0,2	1,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,7	2,0	7,4%	17,6%
Total actifs financiers	771,0	828,4	901,7	1056,0	1105,3	1132,1	1125,3	1173,0	1174,3	6,2%	0,1%
Dépôts à vue	352,4	391,9	431,6	478,2	492,7	500,8	500,4	552,4	546,0	10,8%	-1,2%
Placements liquides ou à court terme	255,5	255,2	285,3	318,4	347,0	363,0	368,2	367,3	363,9	4,9%	-0,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	175,6	182,5	197,2	213,7	227,4	234,4	232,6	244,5	243,7	7,2%	-0,3%
Placements indexés sur les taux de marché	80,0	72,7	88,1	104,7	119,6	128,6	135,6	122,8	120,2	0,5%	-2,1%
Epargne à long terme	163,1	181,3	184,8	259,4	265,6	268,3	256,7	253,3	264,4	-0,5%	4,4%

Les avoirs des ménages

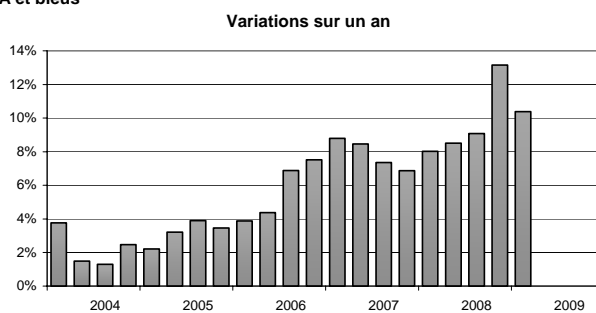
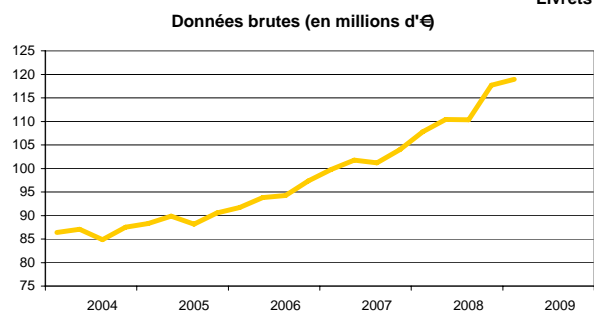
Ensemble des actifs



Dépôts à vue

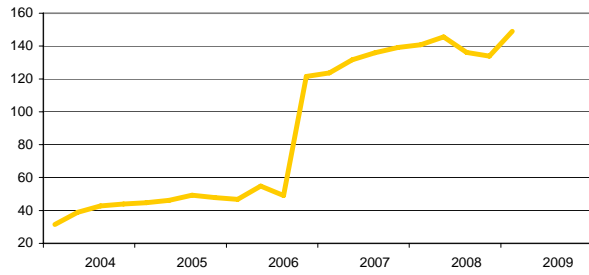


Livrets A et bleus

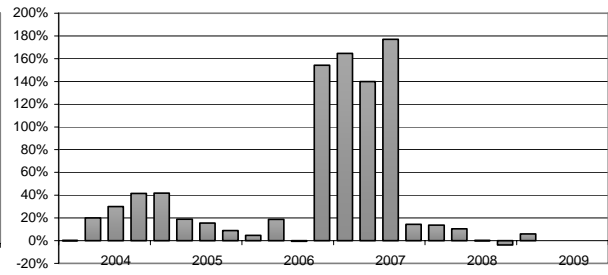


Contrats d'assurance-vie

Données brutes (en millions d'€)

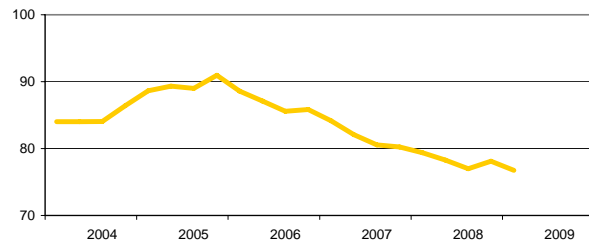


Variations sur un an

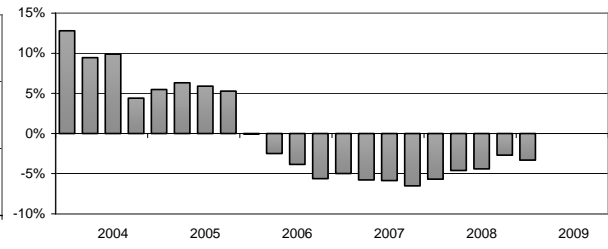


Plans d'épargne logement

Données brutes (en millions d'€)

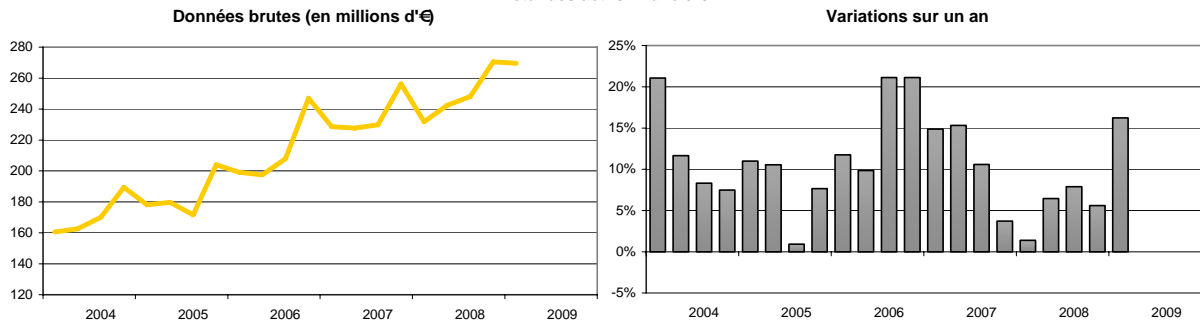


Variations sur un an



Les disponibilités des entreprises

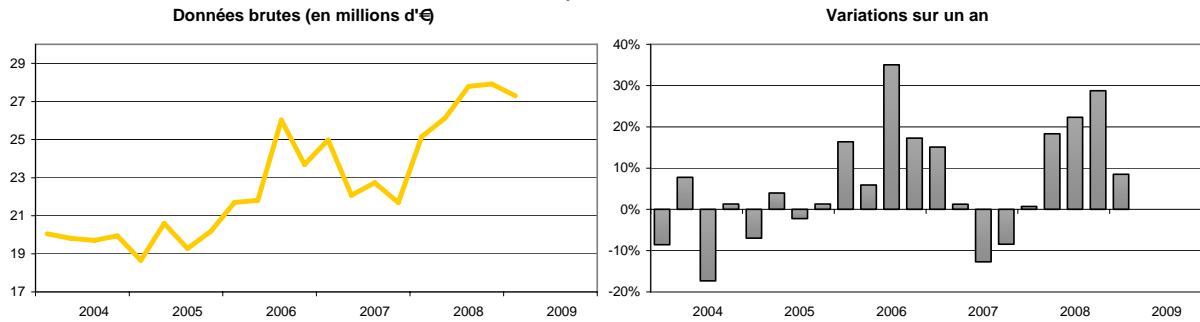
Total des actifs financiers



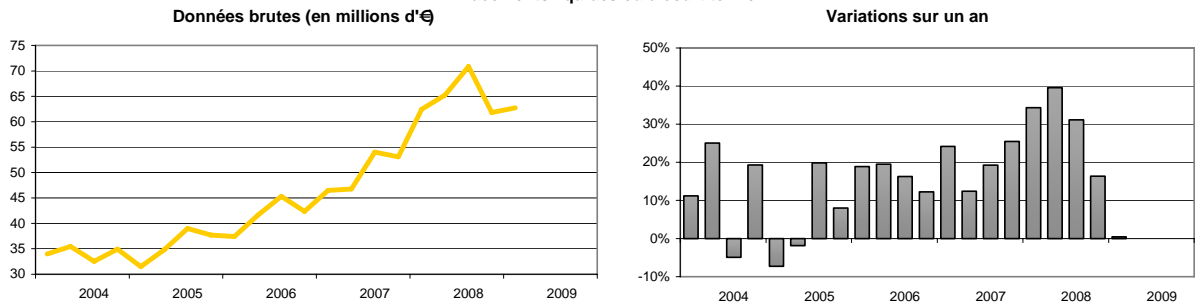
Dépôts à vue



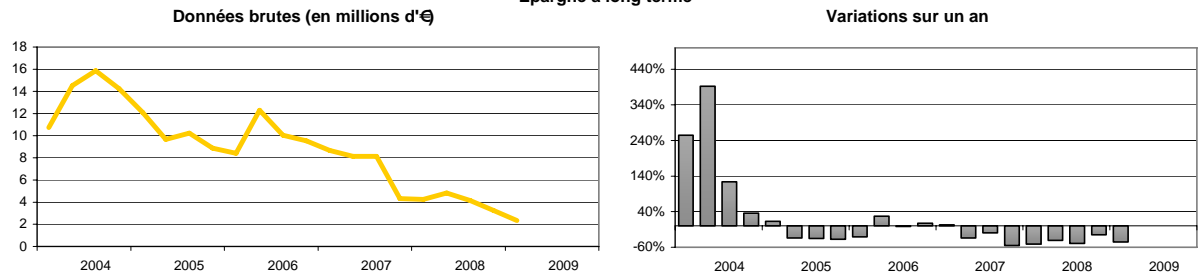
Dépôts à terme



Placements liquides ou à court terme



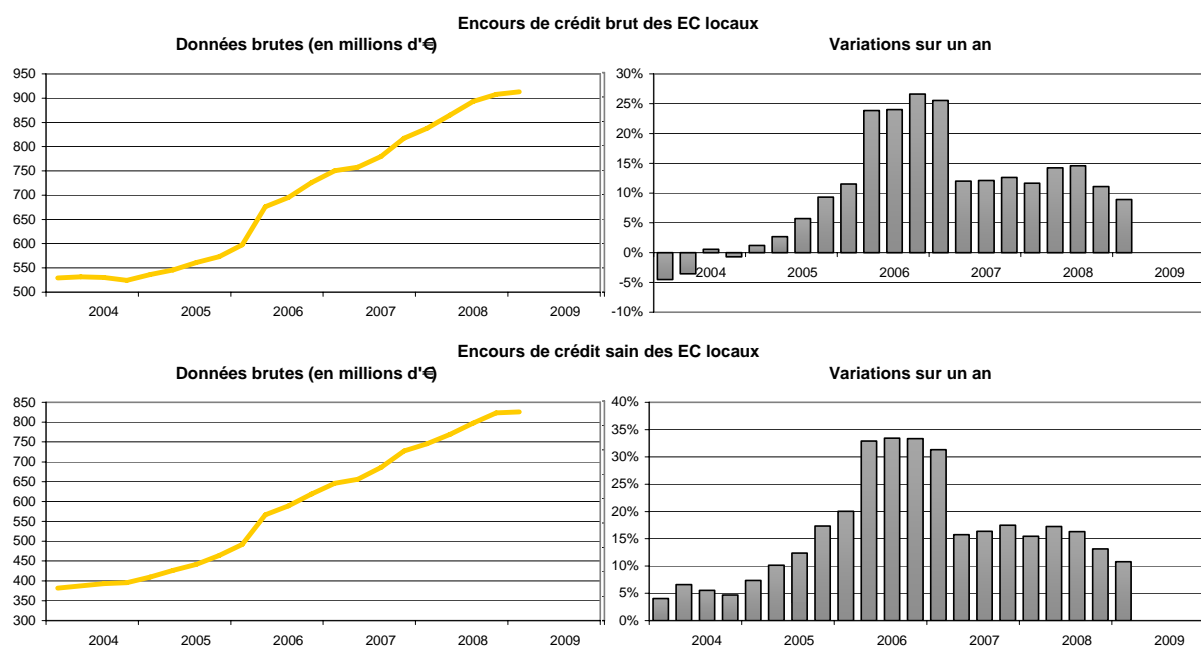
Epargne à long terme



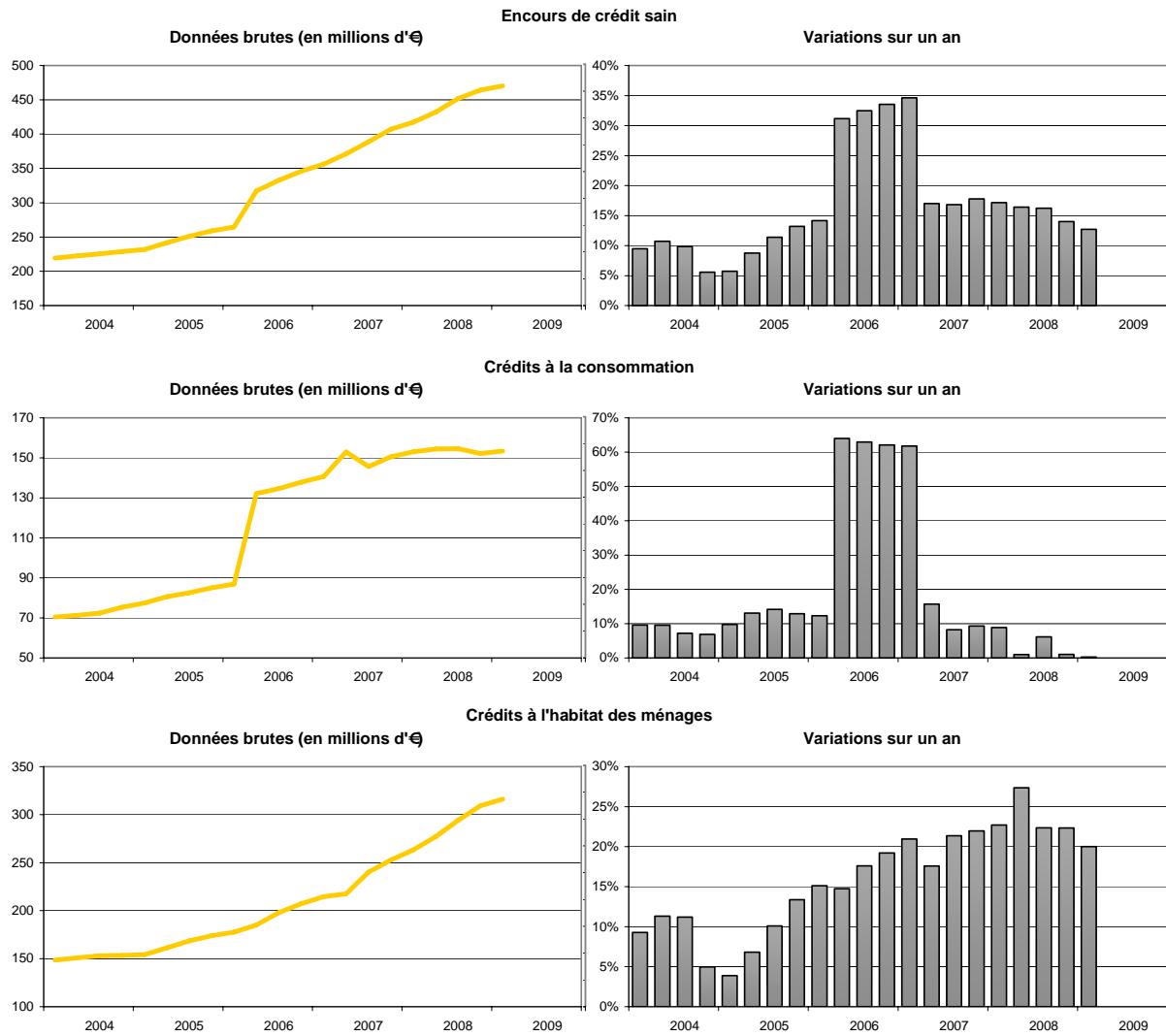
5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit locaux

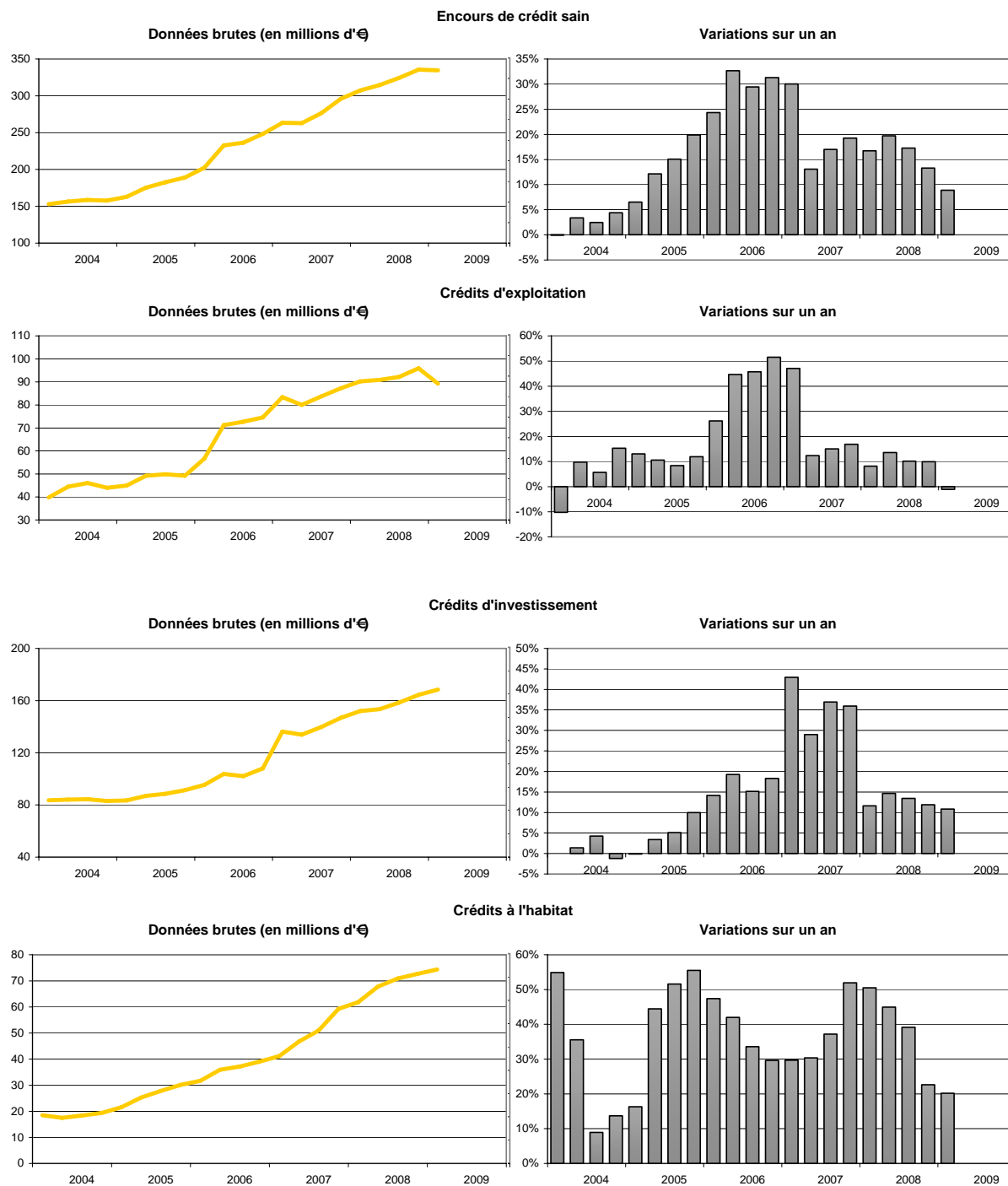
	Montants en millions										Variations	
	mars-04	mars-05	mars-06	mars-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	1 an	1 trim.	
Entreprises	152,9	162,8	202,5	263,2	307,3	314,8	324,4	335,4	334,5	8,9%	-0,3%	
Crédits d'exploitation	39,8	45,0	56,7	83,4	90,2	90,9	92,2	95,9	89,2	-1,1%	-6,9%	
Créances commerciales	5,3	4,8	6,2	7,8	7,0	7,1	6,3	8,5	7,6	9,0%	-10,1%	
Crédits de trésorerie	16,4	15,7	20,6	41,1	49,1	48,9	48,9	49,3	48,4	-1,9%	-1,9%	
dont entrepreneurs individuels	5,3	6,5	7,1	9,8	10,8	10,3	9,8	10,1	9,5	-12,2%	-6,0%	
Comptes ordinaires débiteurs	18,0	24,5	29,9	34,5	34,1	34,9	37,0	38,1	33,2	-2,6%	-12,7%	
Affecturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Crédits d'investissement	83,6	83,5	95,3	136,2	152,0	153,4	158,5	164,3	168,5	10,8%	2,5%	
Crédits à l'équipement	77,1	75,5	83,6	118,6	134,5	135,9	141,6	147,2	150,7	12,0%	2,4%	
dont entrepreneurs individuels	14,7	12,9	11,2	12,8	11,4	11,6	12,5	13,2	12,9	12,4%	-2,3%	
Crédit-bail	6,4	7,9	11,7	17,6	17,5	17,5	17,0	17,2	17,7	1,5%	3,4%	
Crédits à l'habitat	18,5	21,5	31,7	41,1	61,9	67,8	70,9	72,7	74,4	20,2%	2,3%	
Autres crédits	11,0	12,9	18,8	2,6	3,2	2,6	2,8	2,6	2,5	-22,1%	-4,1%	
Ménages	219,2	231,7	264,5	356,1	417,3	432,1	451,8	464,3	470,3	12,7%	1,3%	
Crédits à la consommation	70,5	77,4	96,9	140,6	153,1	154,5	154,5	152,2	153,4	0,2%	0,8%	
Crédits de trésorerie	65,6	71,4	79,4	128,6	138,1	139,5	137,8	135,5	135,3	-2,0%	-0,2%	
Comptes ordinaires débiteurs	4,2	4,9	6,1	6,2	6,9	6,8	7,6	7,2	8,0	16,4%	11,4%	
Crédit-bail	0,7	1,1	1,4	5,9	8,1	8,2	9,1	9,5	10,1	25,4%	6,6%	
Crédits à l'habitat	148,4	154,2	177,5	214,7	263,5	276,9	294,0	309,2	316,2	20,0%	2,2%	
Autres crédits	0,2	0,1	0,1	0,7	0,7	0,7	3,3	2,9	0,7	-10,3%	-76,6%	
Collectivités locales	3,2	0,8	0,4	3,1	4,7	5,2	5,1	4,7	4,4	-5,9%	-7,3%	
Crédits d'exploitation	0,6	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	ns	ns	
Crédits de trésorerie	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Comptes ordinaires débiteurs	0,5	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	ns	ns	
Crédits d'investissement	2,5	0,5	0,3	3,0	4,6	5,2	5,1	4,7	4,2	-9,3%	-10,6%	
Crédits à l'équipement	2,5	0,5	0,3	3,0	4,6	5,2	5,1	4,7	4,2	-9,3%	-10,6%	
Crédit-bail	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Autres crédits	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Autres agents et CCB non ventilés	6,3	14,4	24,3	23,1	16,2	17,0	16,4	18,5	16,6	2,4%	-10,2%	
Total concours sain	381,6	409,7	491,7	645,6	745,4	769,0	797,7	823,0	825,8	10,8%	0,3%	
Créances douteuses brutes	148,1	126,4	106,1	104,8	92,6	96,3	95,5	85,0	87,1	-6,0%	2,5%	
Créances douteuses nettes	30,7	22,5	15,2	13,6	15,8	18,8	18,4	20,5	22,8	43,8%	11,3%	
dont entreprises	27,2	19,8	12,1	9,1	10,2	11,0	10,5	10,2	11,9	17,5%	16,6%	
dont ménages	3,5	2,6	3,0	4,4	5,5	7,6	8,0	10,1	10,7	95,5%	5,9%	
Provisions	117,4	103,9	90,9	91,2	76,8	77,5	77,1	64,5	64,3	-16,2%	-0,2%	
Total concours brut	529,6	536,0	597,8	750,5	838,1	865,3	893,3	908,0	912,9	8,9%	0,5%	
Taux de créances douteuses	28,0%	23,6%	17,7%	14,0%	11,1%	11,1%	10,7%	9,4%	9,5%	-1,5	0,2	
Taux de provisionnement	79,3%	82,2%	85,7%	87,0%	82,9%	80,5%	80,7%	75,9%	73,8%	-9,1	-2,0	



L'endettement des ménages



L'endettement des entreprises

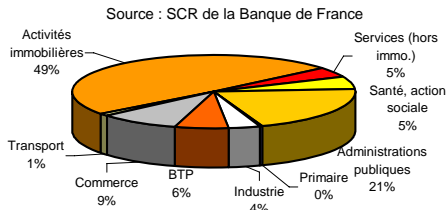


5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

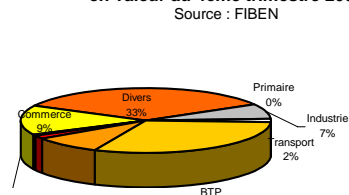
	Montants en millions									Variations	
	mars-04	mars-05	mars-06	mars-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	1 an	1 trim
Entreprises	611,0	633,1	768,9	888,2	964,4	996,6	1040,6	1082,9	1084,7	12,5%	0,2%
Crédits d'exploitation	39,8	46,0	64,8	95,0	100,2	106,3	103,8	109,5	97,2	-3,0%	-11,3%
Créances commerciales	5,3	4,8	12,2	14,4	8,4	15,4	12,0	12,6	8,6	2,3%	-31,8%
Crédits de trésorerie	16,4	15,8	21,4	43,4	53,6	52,6	52,4	52,9	52,6	-1,8%	-0,5%
dont entrepreneurs individuels	5,3	6,5	7,1	9,9	11,1	10,6	9,8	10,1	9,7	-12,7%	-4,4%
Comptes ordinaires débiteurs	18,0	24,5	31,2	37,2	37,6	36,7	38,6	43,1	35,3	-6,2%	-18,2%
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,9	0,9	0,7	ns	ns
Crédits d'investissement	87,1	84,0	153,3	243,9	275,4	293,3	320,0	345,6	346,9	25,9%	0,4%
Crédits à l'équipement	80,6	76,0	115,7	178,5	209,6	226,6	246,9	259,3	262,1	25,0%	1,1%
dont entrepreneurs individuels	14,7	12,9	20,4	23,0	24,2	22,4	23,1	23,1	23,3	-3,6%	0,9%
Crédit-bail	6,4	7,9	37,5	65,3	65,8	66,8	73,0	86,3	84,8	28,8%	-1,7%
Crédits à l'habitat	470,6	489,1	530,3	545,5	584,5	594,5	613,2	624,5	637,3	9,0%	2,1%
Autres crédits	13,6	15,0	20,5	3,9	4,2	3,5	3,7	3,4	3,3	-21,1%	-3,1%
Ménages	288,8	292,0	330,1	431,2	507,5	524,8	545,0	558,2	566,2	11,6%	1,4%
Crédits à la consommation	81,9	88,8	99,4	155,6	171,7	173,1	173,3	170,8	172,0	0,2%	0,7%
Crédits de trésorerie	76,9	82,9	91,9	143,5	156,7	158,1	156,6	154,1	153,9	-1,8%	-0,1%
Comptes ordinaires débiteurs	4,2	4,9	6,1	6,2	6,9	6,8	7,6	7,2	8,0	15,8%	11,5%
Crédit-bail	0,7	1,1	1,4	5,9	8,1	8,2	9,1	9,5	10,1	25,4%	6,6%
Crédits à l'habitat	206,7	203,1	230,6	274,9	335,1	350,9	368,3	384,5	383,4	17,4%	2,3%
Autres crédits	0,2	0,1	0,1	0,7	0,8	0,7	3,3	2,9	0,7	-10,5%	-76,6%
Collectivités locales	161,0	186,6	234,5	268,3	246,9	239,9	241,5	304,1	301,6	22,1%	-0,8%
Crédits d'exploitation	0,6	0,2	0,2	0,3	0,5	0,5	0,4	2,5	2,1	ns	ns
Crédits de trésorerie	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	0,3	2,5	2,0	ns	ns
Comptes ordinaires débiteurs	0,5	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1316,7%	1033,3%
Crédits d'investissement	135,2	158,5	206,9	263,7	244,1	239,0	240,4	300,6	298,4	22,3%	-0,7%
Crédits à l'équipement	135,2	158,5	206,7	263,5	243,6	238,5	239,8	300,1	297,9	22,3%	-0,7%
Crédit-bail	0,0	0,0	0,2	0,2	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	5,6%	-5,6%
Crédits à l'habitat	18,1	22,9	24,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	7,0	5,0	3,2	4,3	2,3	0,3	0,8	1,1	1,1	-54,6%	0,0%
Autres agents et CCB non ventilés	36,9	69,0	76,5	65,8	50,6	39,4	28,4	36,1	27,4	-45,9%	-24,1%
Total encours sain	1097,6	1180,8	1410,1	1653,5	1768,3	1800,0	1854,4	1980,9	1978,8	11,9%	-0,1%
Créances douteuses brutes	166,4	146,3	129,8	141,3	115,6	123,3	125,4	103,2	96,3	-16,7%	-6,7%
Créances douteuses nettes	49,1	42,4	38,9	50,1	38,8	45,8	48,3	38,7	32,0	-17,5%	-17,4%
dont entreprises	35,7	32,3	29,5	39,5	27,8	31,8	27,0	20,3	14,4	-48,3%	-29,2%
dont ménages	12,7	10,0	8,8	10,5	9,8	11,8	12,1	14,9	14,6	ns	ns
Provisions	117,4	103,9	90,9	91,2	76,8	77,5	77,1	64,5	64,3	-16,2%	-0,2%
Total encours brut	1264,1	1327,0	1539,8	1794,8	1883,9	1923,4	1979,9	2084,0	2075,1	10,1%	-0,4%
Taux de créances douteuses	13,2%	11,0%	8,4%	7,9%	6,1%	6,4%	6,3%	5,0%	4,6%	-1,5	-0,3
Taux de provisionnement	70,9%	71,0%	70,0%	64,6%	66,5%	62,9%	61,5%	62,5%	66,8%	0,3	4,3

6- Les risques sectoriels

Répartition des risques par secteur au 31/03/2009

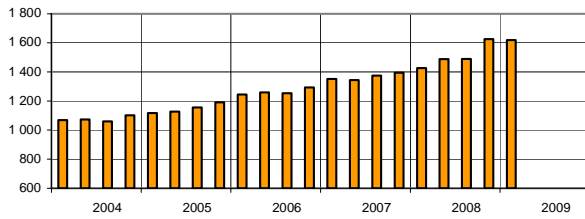


Répartition par secteur des incidents de paiement sur effets en valeur au 4ème trimestre 2008

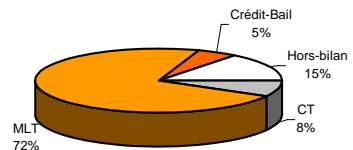


Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

en millions d'€

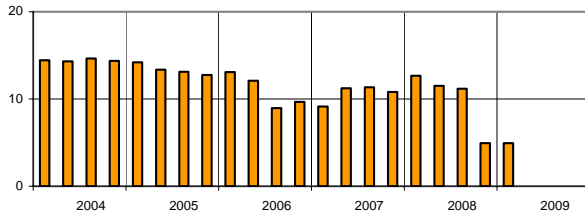


Structure en %

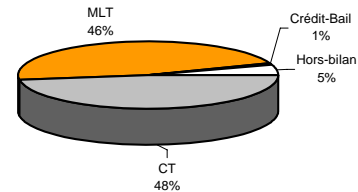


en millions d'€

Secteur primaire

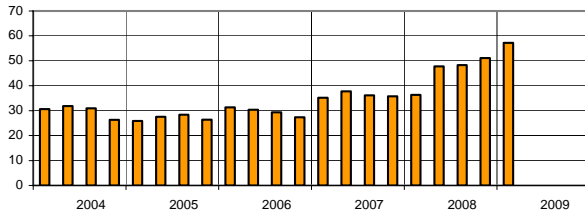


Structure en %

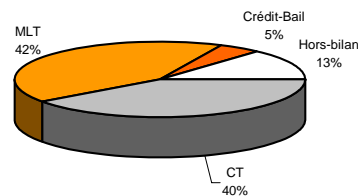


en millions d'€

Industrie

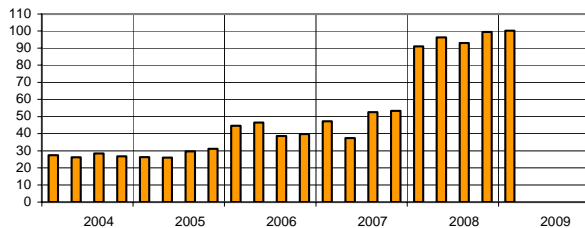


Structure en %

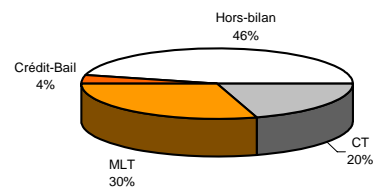


en millions d'€

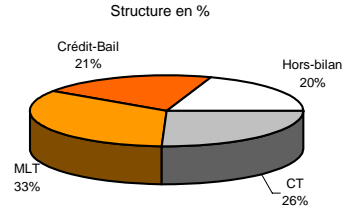
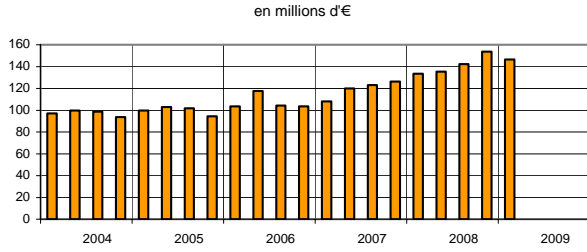
Construction



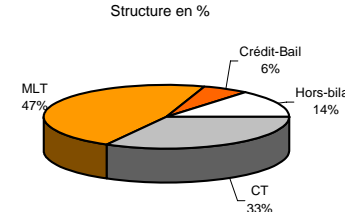
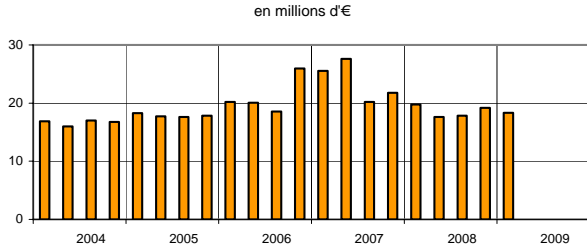
Structure en %



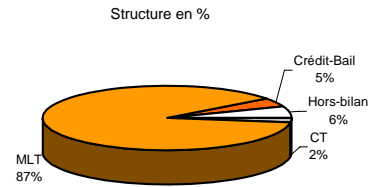
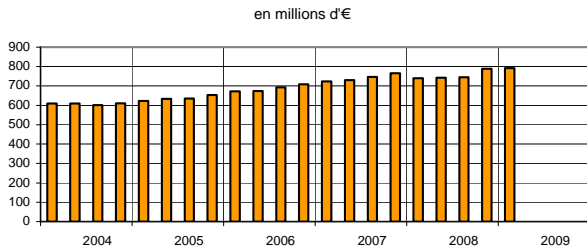
Commerce



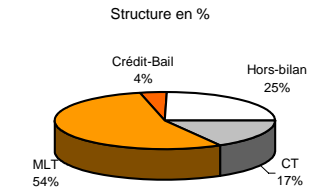
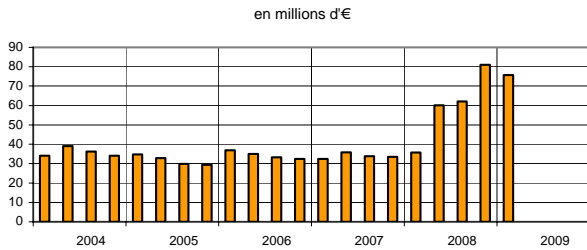
Transport



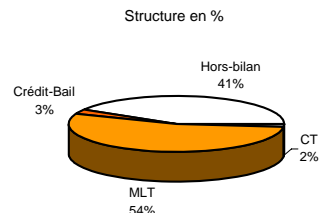
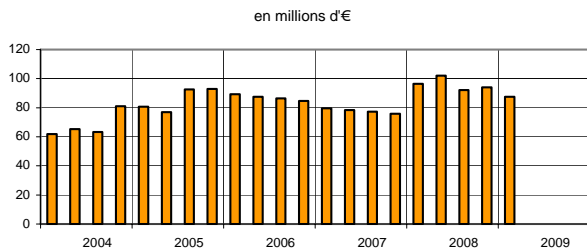
Activités immobilières



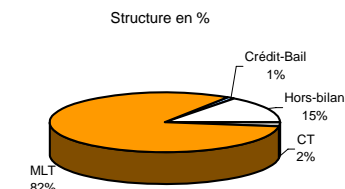
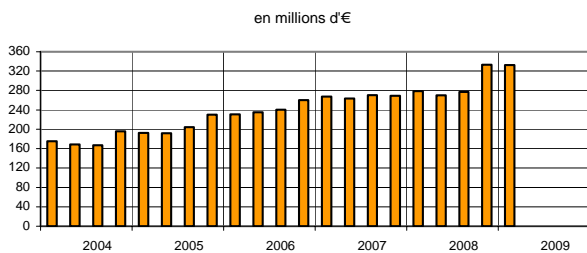
Services (hors immobilier)



Santé, action sociale



Administrations publiques



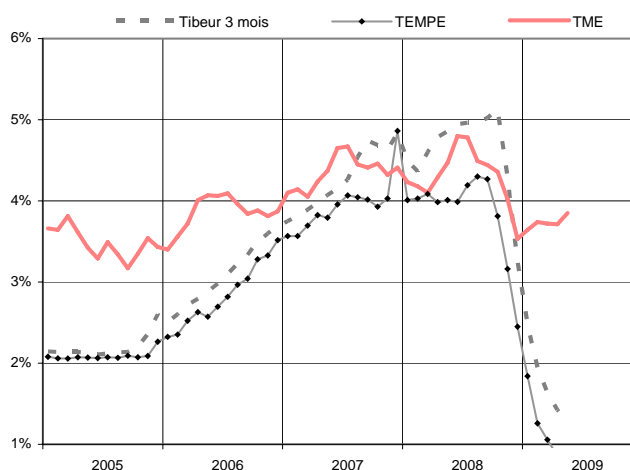
7- Rappel des taux

7-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (13/05/09)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (08/04/09)	0,25%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/05/09)	1,75%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 08)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
1,75%	1,75%	2,25%
PEL*	CEL*	
2,50%	1,25%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2009 (JO du 11/02/09)		3,79%
ANNEE 2008 (JO du 23/02/08)		3,99%

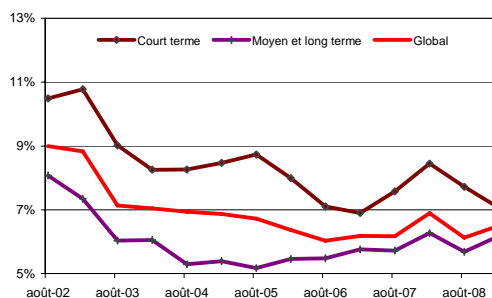
7-2 Principaux taux de marché



7-3 L'enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés en %	Fév. 2007	Août 2007	Fév. 2008	Août. 2008	Fév. 2009	Variation en pts	
						6 mois	1 an
Crédits à CT	6,90%	7,58%	8,45%	7,72%	7,06%	-0,66	-1,39
Crédits à MT et LT	5,76%	5,72%	6,27%	5,68%	6,18%	0,5	-0,09
ENSEMBLE	6,18%	6,17%	6,89%	6,13%	6,50%	0,37	-0,76

Source : IEDOM Guyane



7-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période					
	1T2008	2T2008	3T2008	4T2008	1T2009	2T2009
PARTICULIERS	<u>Prêts immobiliers</u>					
	- Prêts à taux fixe					
	7,12%	7,25%	7,31%	7,36%	7,80%	7,83%
	- Prêts à taux variable					
	7,05%	7,16%	7,19%	7,46%	7,80%	7,93%
	- Prêts relais					
7,00%						
<u>Autres prêts</u>						
- Prêts <=1524 €(*)						
20,88%	20,60%	20,76%	21,09%	21,32%	21,36%	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)						
20,16%	20,48%	20,51%	20,72%	21,11%	20,92%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €						
9,39%	9,60%	9,68%	9,77%	9,92%	10,04%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament					
	- Prêt d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux fixe					
	- Prêts d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux variable					
	- Découvert en compte (**)					
	14,71%	14,29%	14,25%	14,17%	14,55%	14,13%
- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans						

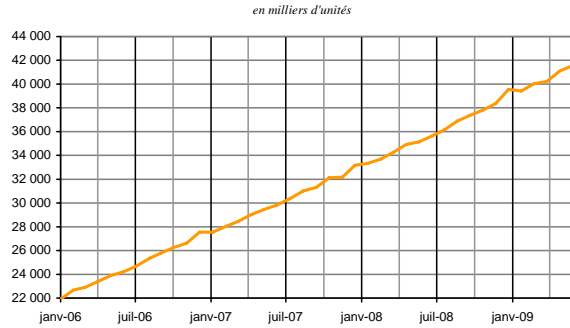
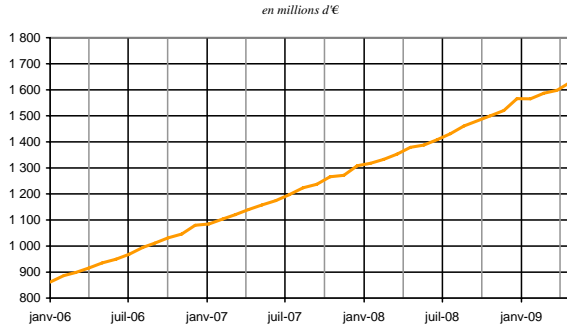
(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

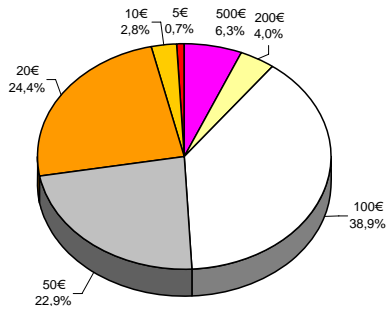
8- Monnaie fiduciaire

8-1 Emission mensuelle de billets euros

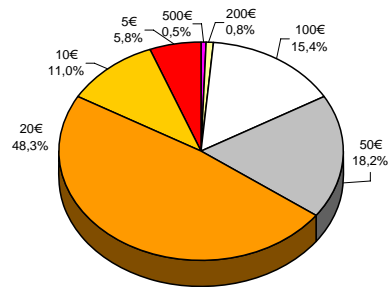
Emissions nettes cumulées de billets



Répartition en valeur

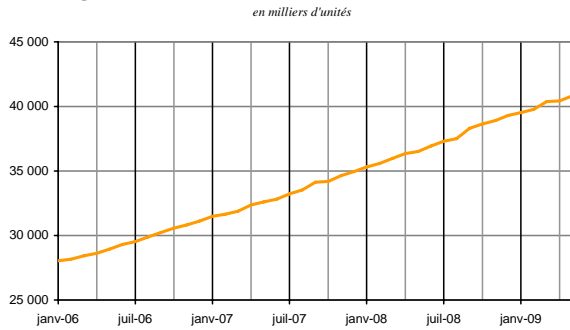
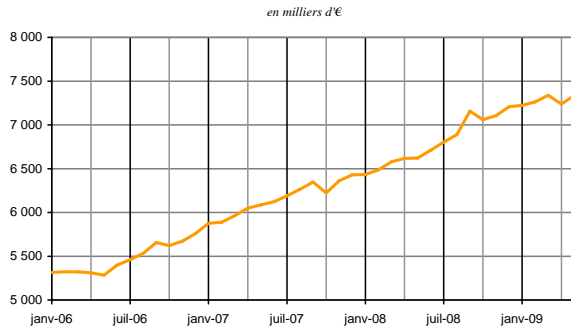


Répartition en volume

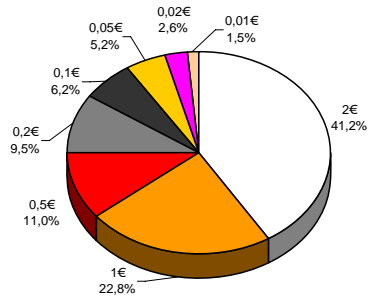


8-2 Emission mensuelle de pièces euros

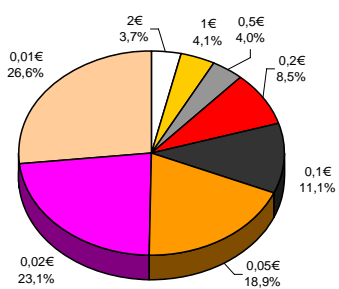
Emissions nettes cumulées de pièces



Répartition en valeur



Répartition en volume



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Sandra BURIN - HO CAN SUNG

Stéphane ATTALI

Jean-Pierre DERANCOURT

INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex

Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76

Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. BARROUX
Responsable de la rédaction : JP. DERANCOURT
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer le 16 juin 2009
Dépôt légal : 16 juin 2009- n° ISSN : 0296-3116